



**COMPTE-RENDU  
DU  
COMITE SYNDICAL  
DU 01 OCTOBRE 2019  
17 heures 00**

**Date de la convocation : 27 septembre 2019**

**Nombre de membres « AEP » : 6**

**Nombre de présents « AEP » : 4**

**Excusés « AEP » : 4**

**Pouvoirs « AEP » : 0**

Points inscrits à l'ordre du jour

- DMO 469 traverse T3 Moutiers (19/035) – délégués « AEP »

Suite à l'absence de quorum des délégués « AEP » lors de la réunion du 26 septembre 2019, M. le Président ouvre la séance à 17 heures 00 et fait état des délégués absents, excusés et représentés.

M. Patrice DEVOTI délégué «AEP » de la commune de Moineville se porte volontaire comme secrétaire de séance.

-----

## Point soumis à délibération

### 1. DMO 469 traverse T3 Moutiers (19/035) délégués « AEP »

M. le président propose aux délégués AEP de délibérer sur la signature d'une DMO «Moutiers Bas – AEP T3 » avec ladite commune.

Suite à la réhabilitation de la traversée de la commune (T3), des travaux d'AEP vont être réalisés.

Le prévisionnel financier s'établit comme suit :

Dépenses prévisionnelles : 38 635 € HT

Recettes prévisionnelles : en attente notification des subventions à la commune

*Les délégués « AEP » du comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorisent le président à signer cette délégation de maîtrise d'œuvre avec la commune dans les conditions précisées ci-dessus.*

Le président lève la séance à 17h10

Le secrétaire de séance,  
M. Patrice DEVOTI  
Délégué « AEP » de MOineville



Le président d'Orne Aval,  
M. Lionel GERARD.

